

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue seconde

EXPLORER LA LITTÉRATURE

QUÉBÉCOISE FRANCOPHONE – COURS OPTIONNEL 2

FRE-5106-2

Novembre 2019

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	3
Spécifications des instruments d'évaluation	4
L'épreuve : nombre de parties, déroulement et durée	4
La composition de l'épreuve	4
Les outils de collecte de données	4
Le matériel autorisé	4
Les outils de jugement	5
Le seuil de réussite	5
La reprise	5
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

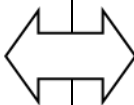
Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation • Médias • Vivre-ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • S'informer • Informer • Réagir • Découvrir des textes littéraires	Programme d'études • Français, langue seconde Cours • Explorer la littérature québécoise francophone
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 2 • Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) Compétence disciplinaire 3 • Produire des textes variés en français (à l'écrit)	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Lexique • Variétés de la langue
Critères d'évaluation	
Critère d'évaluation de la compétence 2 2.1 Démonstration de la compréhension du texte Critères d'évaluation de la compétence 3 3.1 Cohérence du texte 3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.



Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

2.1 Démonstration de la compréhension du texte

- Considérer les éléments de la communication langagière
- Faire un résumé de l'œuvre lue
- Interpréter un élément de l'œuvre lue en s'appuyant sur des éléments du texte
- Réagir à l'œuvre lue en s'appuyant sur ses valeurs, ses expériences ou ses repères culturels et des éléments du texte
- Donner une appréciation critique de l'œuvre lue en s'appuyant sur des éléments du texte

3.1 Cohérence du texte

- Tenir compte des paramètres de la communication langagière
- Respecter les règles de la grammaire du texte

3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication

- Appliquer les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale
- Respecter les règles de la syntaxe et de la ponctuation
- Utiliser un vocabulaire juste, précis et nuancé

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide de tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

Compétence 2 « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » : 50 %

Compétence 3 « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » : 50 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs présentés dans le cours et ceux à maîtriser dans les cours précédents sont retenus aux fins de l'évaluation.

L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif de savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, déroulement et durée

L'évaluation des compétences « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » et « Produire des textes variés en français (à l'écrit) » se tient lors d'une seule séance.

Durée totale : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à rédiger une appréciation d'un conte, d'une nouvelle ou d'un récit littéraire québécois de 300 à 400 mots. L'adulte présente le texte littéraire choisi et en fait un bref résumé. Il donne son interprétation d'un élément de l'œuvre, fait part de sa réaction au texte et formule une appréciation.

Préparation à l'épreuve

L'adulte lit un conte, une nouvelle ou un récit de son choix, d'environ 1500 mots, approuvé par l'enseignante ou l'enseignant. L'œuvre choisie doit avoir été écrite en français par une auteure ou un auteur québécois d'origine ou d'adoption.

Pour se préparer à rédiger son appréciation en salle d'examen, l'adulte collige l'information pertinente sur une feuille de notes fournie dans le document *Préparation à l'épreuve*. Pour assurer une évaluation équitable de la compétence, cette feuille de notes ne fait l'objet ni de commentaires ni d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant. Sa préparation terminée, l'adulte remet le texte littéraire qu'il a choisi (sans annotations) et son document de préparation à l'enseignante ou à l'enseignant, qui achemine le texte littéraire et la feuille de notes à la salle d'évaluation.

Les outils de collecte de données

- Production écrite

Le matériel autorisé

- Texte littéraire choisi par l'élève*
- Feuille de notes*
- Dictionnaire bilingue
- Dictionnaire unilingue français
- Grammaire
- Ouvrage de conjugaison

Tous les documents sont en version papier.

* Le texte littéraire et la feuille de notes doivent être approuvés par l'enseignante ou l'enseignant. Le texte littéraire ne doit pas être annoté. La feuille de notes doit être rédigée sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit alors être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Tout document qui contient du texte rédigé d'avance sera retiré.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » et « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. Les grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

La grille d'évaluation à interprétation critérielle est fournie avec le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

Si l'échec à l'épreuve est causé uniquement par l'évaluation de la compétence « Produire des textes variés en français (à l'écrit) », l'adulte n'a pas à refaire l'étape de la préparation à l'épreuve et sa feuille de notes originale peut lui être remise à la salle d'évaluation lors de la reprise.

Si l'échec à l'épreuve est causé par l'évaluation de la compétence « Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) » ou par l'évaluation des deux compétences, l'adulte reprend l'étape de préparation à l'épreuve à partir du même texte littéraire ou d'un texte différent, selon le jugement de l'enseignante ou de l'enseignant.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue seconde

Cours
Explorer la littérature québécoise francophone
FRE-5106-2

Compétence 2 : Comprendre des textes variés en français (à l'écrit) (50 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation \ Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Démonstration de la compréhension du texte	L'adulte considère les éléments de la communication langagière.	Présente uniquement des éléments permettant de situer l'œuvre et d'en saisir la portée 5	Présente généralement des éléments permettant de situer l'œuvre et d'en saisir la portée 4	Présente des éléments plus ou moins pertinents permettant de situer l'œuvre et d'en saisir la portée 3	Présente peu d'éléments pertinents permettant de situer l'œuvre et d'en saisir la portée 2	Présente très peu d'éléments permettant de situer l'œuvre et d'en saisir la portée 1	___/5
	Il résume l'œuvre lue.	Fait un résumé complet de l'œuvre lue 10	Fait un résumé généralement complet de l'œuvre lue 8	Fait un résumé plus ou moins complet de l'œuvre lue 6	Fait un résumé peu représentatif de l'œuvre lue 4	Fait un résumé très peu représentatif de l'œuvre lue 2	___/10
	Il donne une interprétation d'un élément de l'œuvre lue en s'appuyant sur des éléments du texte.	Donne une interprétation cohérente qui s'appuie uniquement sur des indices pertinents tirés du texte 40	Donne une interprétation cohérente qui s'appuie sur des indices pertinents tirés du texte 32	Donne une interprétation cohérente qui s'appuie sur des indices plus ou moins pertinents tirés du texte 24	Donne une interprétation cohérente qui s'appuie sur un indice tiré du texte 16	Donne une mauvaise interprétation <u>OU</u> une interprétation qui ne s'appuie sur rien 8	___/40

Critères d'évaluation \ Échelle d'appréciation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Démonstration de la compréhension du texte	Il réagit à l'œuvre lue en s'appuyant sur ses valeurs, ses expériences ou ses repères culturels et des éléments du texte.	Exprime sa réaction en faisant uniquement des liens pertinents entre son bagage personnel et le texte 40	Exprime sa réaction en faisant des liens pertinents entre son bagage personnel et le texte 32	Exprime sa réaction en faisant des liens plus ou moins pertinents entre son bagage personnel et le texte 24	Exprime sa réaction en faisant un ou des liens avec son bagage personnel 16	Exprime sa réaction sans la justifier 8	___/40
	Il donne une appréciation critique de l'œuvre lue en s'appuyant sur des éléments du texte.	Sélectionne uniquement des critères d'appréciation pertinents qu'il appuie par des éléments ou des extraits de texte appropriés 5	Sélectionne des critères d'appréciation pertinents qui s'appuient sur des éléments ou des extraits de texte appropriés 4	Sélectionne des critères d'appréciation pertinents qui s'appuient sur des éléments ou des extraits de texte plus ou moins appropriés 3	Sélectionne des critères d'appréciation plus ou moins pertinents qui s'appuient sur des éléments ou des extraits de texte 2	Sélectionne des critères d'appréciation plus ou moins pertinents qui ne s'appuient pas sur des éléments ou des extraits de texte 1	___/5
Note pour la compétence 2 /100 X 0,50 :							___/50

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés de la grille.

Compétence 3 : Produire des textes variés en français (à l'écrit) (50 %)

Consignes :

- Pour chaque critère d'évaluation, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3.1 Cohérence du texte	L'adulte tient compte des éléments de la communication langagière.	Texte respectant parfaitement les éléments de la communication langagière 10	Texte respectant très bien les éléments de la communication langagière 8	Texte respectant assez bien les éléments de la communication langagière 6	Texte respectant peu les éléments de la communication langagière 4	Texte respectant très peu les éléments de la communication langagière 2	___/10
	Il respecte les règles de la grammaire du texte.	Règles de la grammaire du texte très bien respectées; contenu très cohérent et très bien développé 40	Règles de la grammaire du texte généralement bien respectées; contenu cohérent et bien développé 32	Règles de la grammaire du texte plutôt bien respectées; contenu plus ou moins cohérent OU plus ou moins développé 24	Règles de la grammaire du texte plus ou moins respectées; contenu peu cohérent OU peu développé 16	Règles de la grammaire du texte peu respectées; contenu peu cohérent ET peu développé 8	___/40

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation		Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
3.2 Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Il applique les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs ⁴ 20	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs ⁴ 16	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs ⁴ 12	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs ⁴ 8	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs ⁴ 4	____/20
	Il respecte les règles de la syntaxe et de la ponctuation.	Texte contenant de 0 à 5 % d'erreurs ⁴ 15	Texte contenant de 6 à 9 % d'erreurs ⁴ 12	Texte contenant de 10 à 14 % d'erreurs ⁴ 9	Texte contenant de 15 à 19 % d'erreurs ⁴ 6	Texte contenant de 20 à 24 % d'erreurs ⁴ 3	____/15
	Il utilise un vocabulaire précis, nuancé et approprié.	Vocabulaire : – précis – nuancé – approprié 15	Vocabulaire généralement : – précis – nuancé – approprié 12	Vocabulaire : – plus ou moins précis – plus ou moins varié – plutôt approprié 9	Vocabulaire : – répétitif – plus ou moins approprié 6	Vocabulaire : – limité <u>OU</u> – peu approprié 3	____/15

Notes : Un texte qui contient moins de 240 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés de la grille.

Note pour la compétence ____/100 X 0,50 : ____ / 50

4. Le pourcentage d'erreurs est calculé en fonction du nombre de mots contenus dans le texte produit par l'adulte.

